



Employeur'habilité

Analyse du secteur
BTP

2024



Cette analyse sectorielle a été réalisée en 2024 dans le cadre du **Projet Employeur'habilité**, que le groupe Ares - expert de l'insertion par l'activité économique - et SocialCOBizz - spécialisé dans l'accompagnement de projets de coopérations entre acteurs économiques - mènent avec le soutien du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et de l'Union européenne.

Dans ce contexte, et afin d'accompagner au mieux les entreprises du secteur du BTP dans leurs enjeux de recrutement, nous avons souhaité analyser plus en détail les enjeux et pratiques du secteur.

Cette analyse est donc structurée en trois parties :

- Un **panorama du secteur** et en particulier de sa situation économique
- Un **focus sur les enjeux du secteur**, en particulier en matière de recrutement
- Un **aperçu des bonnes pratiques et perspectives** liées à la coopération avec des acteurs de l'Economie sociale et solidaire en réponse aux enjeux identifiés

Les ressources utilisées pour cette analyse comprennent notamment des études spécialisées sur le secteur et des données du service public de l'emploi.



Sommaire

- I. Le BTP, qu'est-ce que c'est ?**
- II. Panorama de la situation économique du secteur en Île-de-France**
- III. Enjeux rencontrés par les entreprises du secteur**
- IV. Perspectives ouvertes par la coopération avec des structures de l'ESS et de l'inclusion**
 - A. Qu'est-ce que l'ESS et quelles structures peuvent concerner les enjeux de recrutement dans le BTP ?
 - B. Panorama des bonnes pratiques de coopération avec des structures de l'ESS



I. Le BTP, qu'est-ce que c'est ?

Le BTP, un acronyme qui regroupe deux principales branches

Cette étude porte sur **le secteur d'activité du BTP – autrement appelé construction – qui regroupe en réalité 2 branches d'activité**, aux caractéristiques, enjeux et contexte parfois communs et parfois spécifiques :



BÂTIMENT

Le bâtiment comprend l'ensemble des **édifices** :

- L'habitat collectif
- L'habitat individuel
- Les locaux industriels
- Les bâtiments historiques
- Les lieux publics
- Les centres de loisirs



TRAVAUX PUBLICS

Les travaux publics désignent les **infrastructures** :

- Les routes
- Les tunnels
- Les canalisations
- Les ouvrages d'art et de génie civil (ponts, barrages, pistes d'aéroport, etc.)

Des domaines d'activités multiples au sein de ce secteur...

Selon les **nomenclatures d'activités et de produits françaises (NAF)**, la section construction se découpe en trois divisions, pouvant correspondre à la fois au bâtiment et aux travaux publics :

Section 41	CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS	<ul style="list-style-type: none">▪ Promotion immobilière* : logements, bureaux, autres bâtiments...▪ Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels : maisons individuelles et autres bâtiments – entreprises générales de construction ou « tous corps d'état », assemblage et construction d'ouvrages préfabriqués, remaniement et rénovation de structures existantes
Section 42	GÉNIE CIVIL	<ul style="list-style-type: none">▪ Construction de routes, voies ferrées, ponts et tunnels▪ Construction de réseaux et de lignes : réseaux pour fluides, électriques et télécommunications▪ Construction d'autres ouvrages de génie civil - maritimes et fluviaux
Section 43	TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPÉCIALISÉS	<ul style="list-style-type: none">▪ Démolition et préparation des sites (dont forages et sondages)▪ Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation (dont chauffage et conditionnement d'air)▪ Travaux de finition : plâtrerie, menuiserie, revêtements des sols et murs, peinture et vitrerie, etc.▪ Autres travaux de constructions spécialisés : étanchéification, montage de structures métalliques, maçonnerie générale et gros œuvre, location de matériel de construction, etc.

Source : NAF

**La promotion immobilière correspond à des activités tertiaires non incluses dans cette analyse sectorielle.*

... et une grande diversité de métiers



BÂTIMENT

CONCEPTION ET ÉTUDE

- Métreur
- Responsable des études techniques
- Référent BIM (maquette numérique)
- Responsable environnement

DIRECTION ET ENCADREMENT

- Dirigeant, chef d'entreprise
 - Chargé d'affaires
- Conducteur de travaux
 - Chef de chantier
 - Chef d'équipe

STRUCTURE ET GROS ŒUVRE

- Démolisseur
- Désamianteur
- Enduiseur-façadier
 - Grutier
 - Maçon
- Charpentier – constructeur bois
 - Charpentier – constructeur métallique
- Monteur – levageur (manutention, levage et assemblage)
 - Tailleur de pierre
- Constructeur en béton armé
 - Conducteur d'engins

ENVELOPPE EXTÉRIEURE

- Couvreur
- Echafauteur
 - Cordiste
- Menuisier extérieur
 - Storiste
 - Etancheur
- Itéiste-bardeur (revêtements, isolation...)

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

- Plombier
- Chauffagiste
- Climaticien
- Electricien

SECOND ŒUVRE

AMÉNAGEMENT ET FINITIONS

- Métallier-serrurier
- Plâtrier-plaquiste
 - Peintre
- Carreleur-mosaïste
 - Solier
- Menuisier bois-agenceur

... et une grande diversité de métiers



TRAVAUX PUBLICS

PRÉPARATION DU CHANTIER

- Ingénieur études
- Géomètre-topographe

ENCADREMENT DU CHANTIER

- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Directeur ou ingénieur de travaux

EXÉCUTION DU CHANTIER

- Constructeur de routes
(construction et entretiens des chaussées, aménagements urbains, parkings, stades, aérodromes...)
- Constructeur en voirie urbaine
(construction et entretiens des voies piétonnes, pistes cyclables, trottoirs, aires de jeux, terrains de sport...)
- Constructeur de réseaux de canalisations
(pose, entretien et renouvellement de canalisations pour les collectivités – transport et distribution d'eau potable, de gaz, de chauffage urbain...)
- Constructeur en ouvrage d'art
(élaboration et installation des coffrages, positionnement des armatures d'acier, coulage du béton et démoulage)
- Conducteur d'engins de travaux publics
(pilotage et entretien des engins utilisés pour des travaux de terrassement et de nivellement)
- Monteur de réseaux électriques
(électricien intervenant sur les réseaux de lignes électriques aériennes et souterraines)
- Monteur en éclairage public
(installation et maintenance de l'éclairage public)
- Monteur câbleur / raccordeur en fibre optique
(installation des réseaux de communication en fibre optique)
- Charpentier métallique
(façonnage et assemblage des pièces métalliques de charpentes de ponts, édifices, pylônes et bâtiments industriels)
- Mécanicien d'engins
(entretien et réparation des engins et machines utilisés sur les chantiers)
- Technicien de laboratoire
(prélèvements, essais et contrôles en laboratoire et sur chantier)



II. Panorama de la situation économique du secteur en Île-de-France

Un des principaux secteurs économiques français



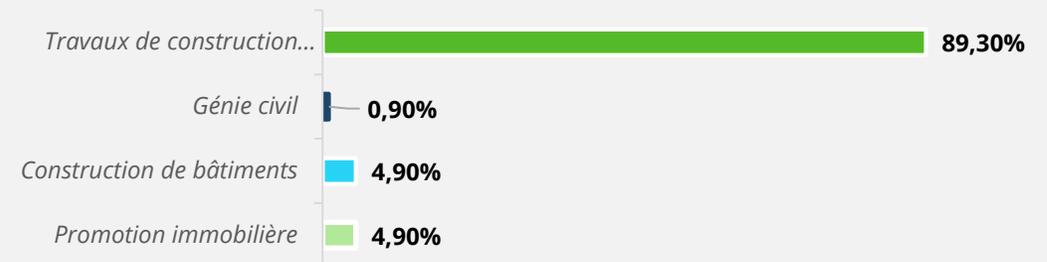
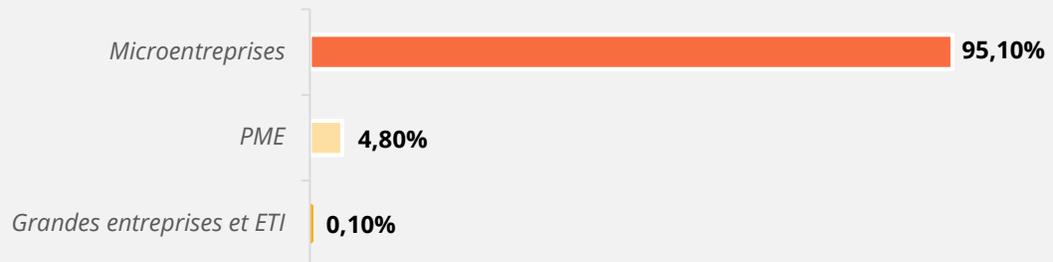
PROFIL DU SECTEUR

Le BTP représente en 2021 :

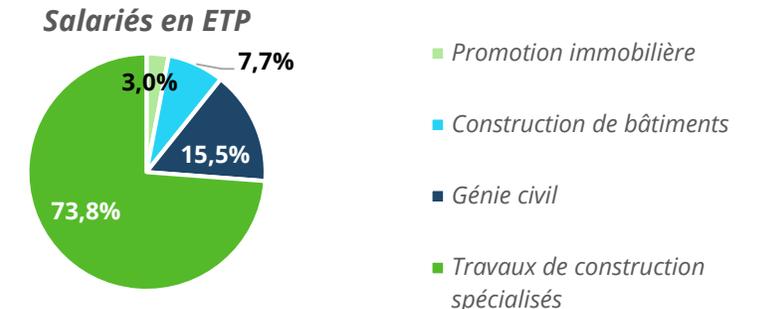
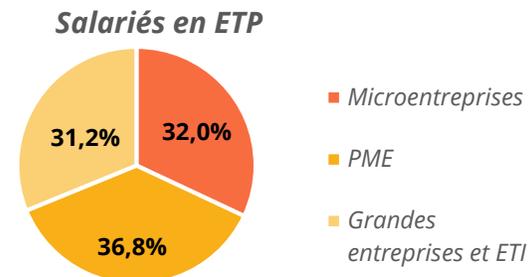
- Autour de **15 % du PIB national**
- **360 Md€ de chiffre d'affaires** hors taxes

▸ **530 000 entreprises en 2021** dont :

- **Une grande majorité de très petites entreprises**
- **Une minorité d'entreprises généralistes**



▸ **1,5 million d'emplois** en 2022 et **un des premiers recruteurs** en France



Source : Insee

Un contexte économique complexe depuis plusieurs années



CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

Le macro-secteur du BTP a donc un poids très important dans l'économie française.

Le bâtiment rencontre depuis plusieurs années – notamment suite à la crise sanitaire – des difficultés économiques, se traduisant par une **baisse d'activité de 0,6% en 2023.**

En effet, la demande sur la construction neuve était en forte baisse en 2023 :

-22% de mises en chantier de logements

-14% de mètres carrés non résidentiels

Cette situation concernant les bâtiments neufs résidentielle est notamment liée à l'inflation et à la baisse du pouvoir d'achat, à la hausse du prix des matières premières et à des conditions d'accès aux crédits immobiliers plus difficile.

L'activité d'amélioration-entretien se porte mieux avec une hausse d'activité de 2,6% malgré un léger ralentissement en fin d'année 2023.

Concernant les prévisions 2024, la dégradation devrait se poursuivre avec une **baisse du chiffre d'affaires du bâtiment de 5,5%** et la **suppression de 90 000 postes.**

Dans les travaux publics, l'activité est repartie à la hausse **en 2023 avec 4,2% de production supplémentaire** après une année 2022 complexe, notamment grâce aux grands projets comme le Grand Paris Express.

Les perspectives s'annoncent meilleures début 2024 dans les travaux publics, avec la poursuite des grands projets en cours, les commandes de collectivités locales. Un **ralentissement est cependant attendu à l'approche des Jeux Olympiques et avec les annulations budgétaires de l'Etat.**

L'Ile-de-France, une région clé pour les travaux publics...



FOCUS SUR L'ILE-DE-FRANCE

Travaux publics

La région Ile-de-France représente 10,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit **plus de 20% du chiffre d'affaires des travaux publics réalisés en France** en 2022 comme au cours des cinq dernières années.

En effet ce poids significatif de l'activité francilienne s'est maintenu malgré une baisse de 2,4% de l'activité par rapport à l'année précédente – et ce alors que l'activité était en hausse dans toutes les autres régions métropolitaines.

Le plus important chiffre d'affaires dans les travaux publics franciliens correspondait en 2022 aux travaux routiers – majoritairement réalisés par des entreprises franciliennes, suivis par les travaux de terrassements et les ouvrais d'art et d'équipement industriel.

825 entreprises, soit 10% des entreprises de travaux publics françaises en 2022 sont franciliennes (la première région en nombre d'entreprises étant l'Auvergne-Rhône-Alpes) et **leur chiffre d'affaires représente 35%** du chiffre d'affaires national des TP.

→ **L'Ile-de-France a donc un poids majeur dans l'activité de travaux publics, aussi bien en matière d'activité qu'en tant que région d'implantation des entreprises de TP.**

...mais aussi pour le bâtiment



FOCUS SUR L'ILE-DE-FRANCE

Bâtiment

Le chiffre d'affaires du bâtiment en Ile-de-France est de **près de 40 milliards d'euros, soit 26,9% du chiffre d'affaires national**. Ce chiffre d'affaires est constitué à parts quasi égales par le bâtiment neuf et les activités d'entretien et de rénovation.

Pour ce qui est du nombre d'entreprises, l'Ile-de-France en compte **près de 35 000, ce qui correspond à près d'un cinquième des entreprises de bâtiment françaises**.

Ces entreprises emploient 23,4% des actifs du pays.



III. Enjeux rencontrés par les entreprises du secteur

Des contraintes économiques et des défis technologiques importants



Hausse des prix des matières premières

- Augmentation des coûts des entreprises du bâtiment de 5 à 6% par an depuis fin 2020
- En conséquence, baisse des marges dans secteur



Baisse des crédits immobiliers et donc des projets de logements neufs

- Baisse du pouvoir d'achat des particuliers et hausse des taux des crédits immobiliers impliquant une baisse de 38% des crédits immobiliers produits pendant les premiers mois de 2024



Ralentissement des grands projets de travaux publics

- Ralentissement ou fin des grands projets liés aux Jeux Olympiques de Paris et du Grand Paris Express



Attentes fortes concernant des solutions technologiques pour la construction mais aussi l'utilisation des bâtiments et infrastructures

- Présence croissante de nouvelles technologies comme le BIM (building information modelling) ou les drones ainsi que des applications de gestion et d'interaction pour faciliter le pilotage des chantiers
- Développement des bâtiments connectés (immo-tique ou domotique) avec des systèmes de contrôle du chauffage, de l'éclairage, de la sécurité, etc.
- Nouveaux matériaux et enjeux d'éco-conception

Un secteur à l'impact et aux enjeux environnementaux forts



Consommation d'énergie

Dans son ensemble, le bâtiment représente 43% des consommations d'énergies françaises.

- Pendant la phase de construction : en optimisant la logistique des chantiers, ainsi que le choix des engins et véhicules utilisés il est possible de réduire la consommation d'énergie au moment de la construction.
- Pendant la phase d'utilisation : l'efficacité énergétique des bâtiments notamment tertiaires est un défi afin de permettre la baisse des consommations liées au chauffage, à l'éclairage, etc. Par ailleurs la rénovation de nombre de bâtiments notamment résidentiels vise à lutter contre la précarité énergétique et les passoires thermiques.



Emissions de gaz à effet de serre et empreinte carbone

Près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre du pays sont générées par le bâtiment. En ce qui concerne les travaux publics, 50% des émissions à effet de serre du pays sont liées à l'usage des infrastructures et 3,5% à leur construction.

- Pendant la phase de construction : au moment de la planification, notamment des grands projets d'infrastructures, doit être faite en cohérence avec la stratégie nationale de décarbonation. Par la suite, la logistique des chantiers, les véhicules et combustibles utilisés sont optimisés pour réduire les gaz à effet de serre émis.
- Pendant la phase d'utilisation : les bâtiments à énergie positive et bas carbone sont de plus en plus recherchés afin de permettre de réduire l'impact carbone liée à l'utilisation.



Artificialisation des sols et biodiversité

- Etalement urbain croissant lié à une offre de logements insuffisante et inadaptée, mais aussi à une tendance à la périurbanisation (construction de logements en périphérie des villes)
- Diminution des espaces naturels et agricoles et artificialisation des sols entraînant une imperméabilisation irréversible et une mise en danger de la biodiversité

Des tensions majeures en matière de ressources humaines

En matière d'emploi, le secteur du BTP compte **1,5 millions de salariés**. A lui seul, le bâtiment pèse pour la moitié des emplois de l'industrie et deux fois les activités de banque et assurance.

Déjà en 2021, le secteur faisait face à de fortes tensions de recrutement, avec 69% des recrutements jugés difficiles dans le bâtiment et 65% dans les travaux publics.

→ Cette tendance s'est confirmée ces dernières années et devrait encore s'amplifier : en effet, le **nombre d'emplois supplémentaires d'ici 2030 est estimé à 175 000** et cela pour deux raisons principales :

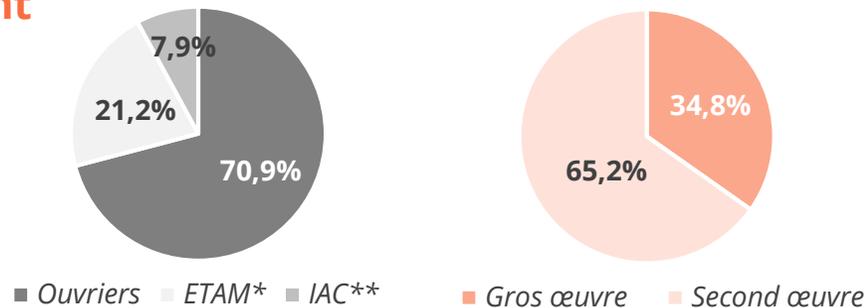
Une population active vieillissante et des départs massifs à la retraite prévus

La création de nouveaux emplois en lien avec la rénovation énergétique

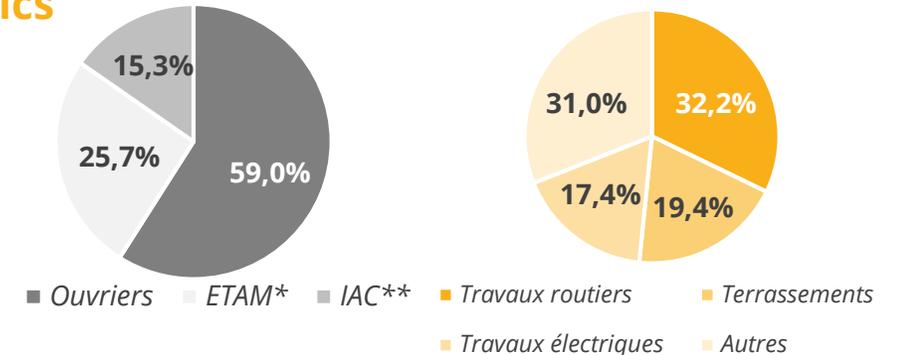
La construction est le 3^{ème} secteur le plus dynamique en nombre d'emplois créés entre 2019 et 2030, aussi bien pour les diplômés du supérieur (+120 000) que pour les personnes moins qualifiées (+55 000).

Actuellement, la répartition des salariés par catégorie socio-professionnelle et par activité est la suivante :

Bâtiment



Travaux publics



Un secteur à l'attractivité limitée...

Les activités du bâtiment aussi bien que des travaux publics rencontrent des difficultés d'attractivité pour plusieurs raisons :



Conditions de travail difficiles

- Des métiers souvent physiques, en particulier pour les artisans et ouvriers, pouvant impliquer des risques pour la santé et la sécurité des salariés (port de charges, travail en hauteur, utilisation d'engins...)
- Des chantiers impliquant souvent un travail en extérieur exposé aux intempéries et aux températures extrêmes
- Des chantiers parfois excentrés et difficiles d'accès



Vieillesse de la population active

- De nombreux départs à la retraite sont prévus d'ici 2030
- Le secteur peine à attirer des jeunes débutants



Manque de valorisation des métiers d'artisanat

- Ces métiers sont peu valorisés dans le système éducatif ce qui induit un manque de candidats
- Les rémunérations proposés sont souvent considérées comme insuffisantes par les candidats
- Les opportunités et évolutions de carrière possibles dans le secteur sont également peu connues et mises en lumière

...qui va devoir évoluer pour répondre aux besoins croissants à venir

Après une tendance à la baisse entre 2009 et 2019 (80 000 emplois perdus), le secteur devrait afficher une forte croissance avec la création de 190 000 emplois entre 2019 et 2030. Cela accentue la nécessité pour le BTP d'évoluer et de se rendre attractif au risque de rencontrer des difficultés de recrutement problématiques. Plus de 2/3 des créations d'emplois concernent des emplois nécessitant un diplôme supérieur, ce qui implique un accompagnement vers la qualification des personnes n'en disposant pas.



Difficultés à féminiser le secteur

- Actuellement, le secteur compte 12,1% de femmes, soit 1,7% de plus qu'il y a dix ans
- Malgré tout, le secteur peine à attirer davantage de femmes alors que cela pourrait permettre de cibler un vivier de candidats plus nombreux



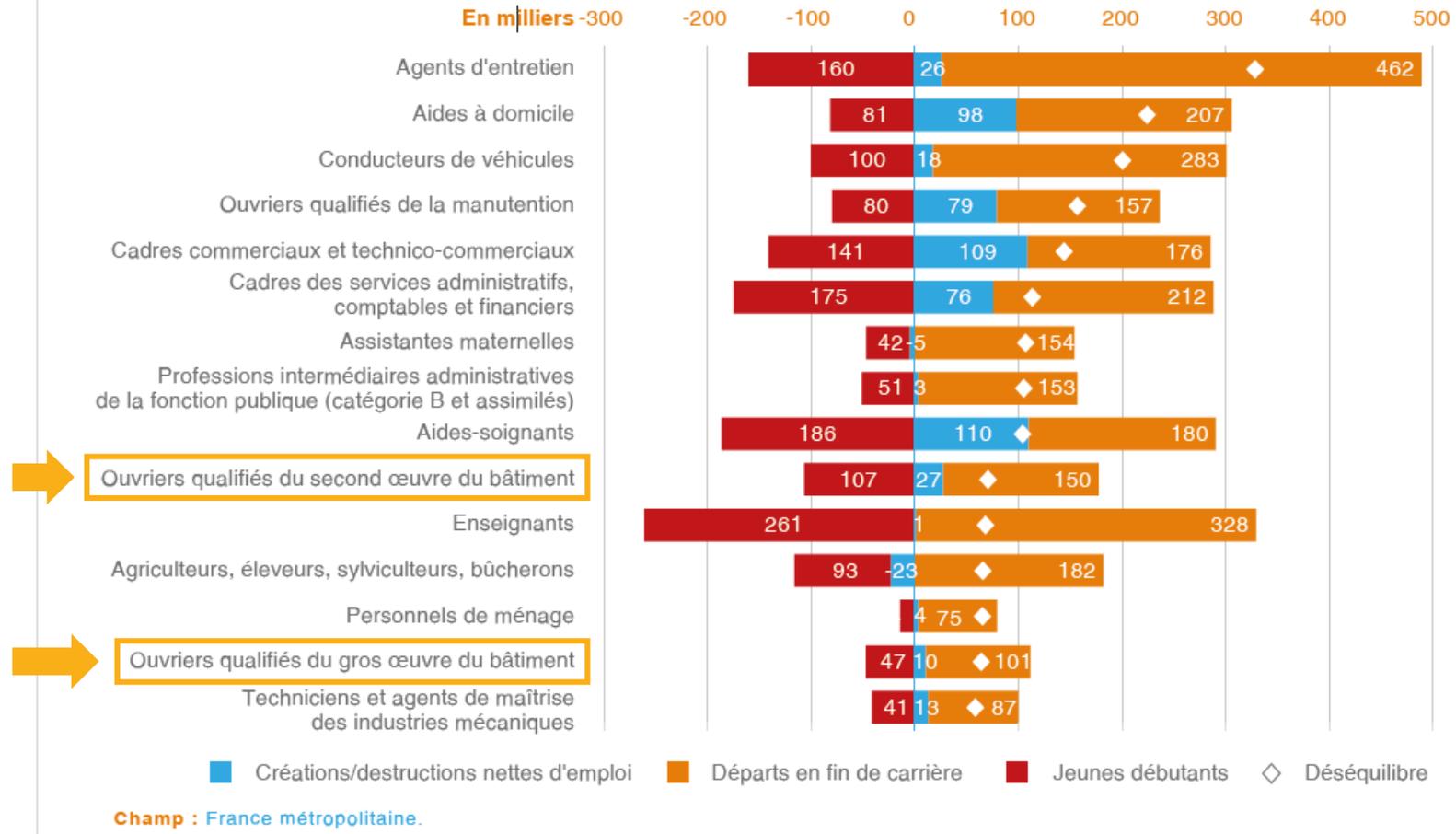
Nouveaux métiers et mutation des métiers actuels

- Développement des activités de rénovation thermique pour répondre aux exigences d'efficacité énergétique et de transition bas carbone des bâtiments et infrastructures
- Ces mutations vont concerner tous types de fonctions et vont avoir un impact sur les compétences nécessaires aux salariés :
 - Encadrement : conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'équipe, etc.
 - Conception : technicien études, géomètre-topographe, etc.
 - Exécution : charpentier / constructeur bois, maçon, couvreur, électricien, etc.



De forts déséquilibres attendus sur les métiers d'ouvriers qualifiés

Figure D – Les métiers où les déséquilibres potentiels sont les plus importants (positifs) en valeur absolue dans le scénario de référence entre 2019 et 2030

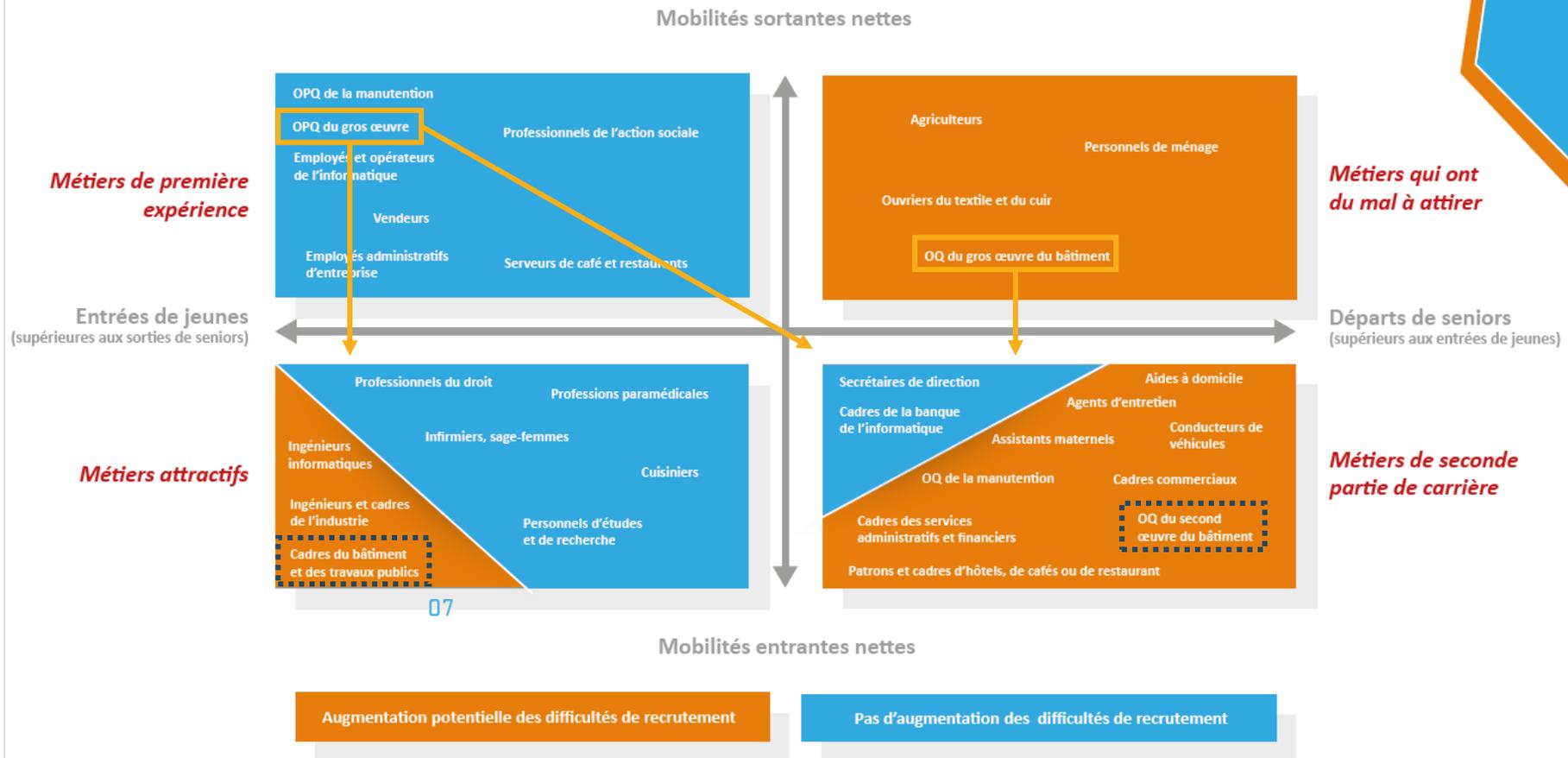


Source : Dares & France Stratégie



Un enjeu à développer l'attractivité de certains métiers mais aussi d'accompagner l'accès à des métiers qualifiés

Figure E – Une typologie des professions selon leurs flux entrants et sortants entre 2019 et 2030



→ La suite de cette analyse sera focalisée sur les enjeux RH rencontrés par le secteur et sur les pistes de solution observées, notamment en coopération avec les structures de l'Economie Sociale et Solidaire.



IV. Perspectives ouvertes par la coopération avec des structures de l'ESS et de l'inclusion



IV. Perspectives ouvertes par la coopération avec des structures de l'ESS et de l'inclusion

- A. Qu'est-ce que l'ESS et quelles structures peuvent concerner les enjeux de recrutement dans le BTP ?

Définition & cadre légal de l'ESS

Extrait de l'article 1^{er} de la Loi ESS du 11 juillet 2014

« L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Un **but poursuivi** autre que le seul partage des bénéfices : une économie qui place l'humain avant les profits monétaires
- Une **gouvernance** démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise.
- Une **gestion conforme** aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. »

L'ESS en 4 principes

Les structures (**associations, coopératives, sociétés commerciales...**) de l'ESS placent l'efficacité économique au service de l'humain et de l'environnement, et non l'inverse.

4 PRINCIPES



Poursuite d'une
utilité sociale



Recherche d'un
modèle économique
viable



Gouvernance
démocratique



Lucrativité
limitée

La mission de chaque entreprise est plus grande que le développement de sa propre structure. Elle pense aux effets que son activité a sur le reste du monde et agit en faveur du bien commun.

Zoom sur l'utilité sociale



La **poursuite d'une utilité sociale** peut se traduire de différentes façons. Les entreprises d'utilité sociale doivent, d'une manière générale, **soutenir des personnes en situation de fragilité** ou **lutter contre les exclusions et les inégalités**.

L'utilité sociale n'est donc pas un secteur d'activité mais peut se retrouver dans de nombreux champs, **comme par exemple :**

Aide au retour à l'emploi
pour des personnes au
chômage

Education à la
citoyenneté

Accès aux soins

Epicerie solidaire

Accès au logement

Colocation
intergénérationnelle

Ateliers de théâtre

...

L'ESS et le BTP, quelles structures pour coopérer ?

L'Economie Sociale et Solidaire peut être une solution pour répondre à ces problématiques. En particulier, les structures liées à l'inclusion accompagnent des personnes éloignées de l'emploi dans leur insertion socio-professionnelle. Elles participent à constituer un **vivier de personnes motivées par le secteur du BTP**. Il existe donc un **enjeu à développer les passerelles entre BTP et ESS**.

→ Le BTP est un des secteurs qui interagit le plus avec les structures de l'Inclusion, du fait du **développement des clauses sociales**, qui imposent depuis 2006 la participation à l'effort d'inclusion. Cependant, les pratiques et projets développés diffèrent selon les entreprises, et force est de constater que **les passerelles ne sont pas encore suffisamment développées** au regard des difficultés qui persistent dans le secteur.

Deux types de structures peuvent permettre aux entreprises du BTP d'adopter des démarches de recrutement et d'intégration inclusives et donc de répondre à certains de leurs enjeux de recrutement :

1.

Les structures qui peuvent faire rencontrer de futurs salariés

▶ Le secteur de l'**Inclusion**

▶ Les **Orienteurs**

2.

Les structures qui peuvent apporter un soutien aux futurs salariés

Le secteur de l'inclusion

Les structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) et celles spécialisées dans l'accompagnement vers l'emploi de personnes reconnues handicapées accompagnent des personnes éloignées de l'emploi afin qu'elles puissent **retrouver un emploi pérenne**.

Cet accompagnement s'appuie sur :

- **La participation des salariés à une activité économique** qui permet de réactiver ou développer des savoir être et compétences utiles pour s'insérer durablement dans l'emploi. Ces structures produisent ainsi des biens et services dans des secteurs très variés (logistique, nettoyage...), dont certains peuvent être dans ou connexes au BTP
- **Un accompagnement socio-professionnel** qui vise à :
 - Lever les freins à l'emploi : mobilité, problématiques familiales, de logement...
 - Travailler sur un projet professionnel solide et soutenir la recherche d'emploi.

→ Ces éléments sont facteurs d'un plus grand taux de succès dans l'insertion durable des personnes.

→ Parmi ces structures, citons les **ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion)**, les **EI (Entreprises d'Insertion)**, les **ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)**, les **EA (les Entreprises Adaptées)** et les **EATT (Entreprises Adaptées de Travail Temporaire)**

Un annuaire de ces structures est disponible sur le site : [Le marché de l'inclusion \(beta.gouv.fr\)](https://beta.gouv.fr)

Les orienteurs

Structures d'accompagnement

Hors SIAE et médico-social – sans activité économique

- Cibles jeunes : Ecoles de la deuxième chance, Epide, Garantie Jeune
- Face (Fondation Agir Contre l'Exclusion, réseau d'entreprises dédié à la Responsabilité Sociale des Entreprises)
- SNC (Solidarité Nouvelle Contre le Chômage)

Service public de l'emploi

Hors ESS

- France Travail
- Publics jeune : Missions locales
- Bénéficiaires du RSA : Agences Locales d'Insertion (ALI) en Seine-Saint-Denis par exemple ou Centres départementaux d'action sociale (CDAS)
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Agences Départementales d'Insertion (ex Initiative 77, offre de service pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements)

Les structures qui peuvent apporter un soutien aux futurs salariés

D'autres structures peuvent permettre aux personnes de répondre à leurs besoins voire de lever certains **freins périphériques à l'emploi**. En voici quelques exemples :

Sécurité au travail

- **Siel bleu** : Amélioration de la santé au travail par l'activité physique

Lien social dans l'entreprise

- **Convivencia** : Conseil/formation/accompagnement vers un meilleur management des diversités et une meilleure inclusion dans l'entreprise
- Traiteurs pour repas d'équipe (ex **Meet my Mama**)
- **Ethi'Kdo** : carte cadeaux solidaires et écologiques

Mobilité

- **Wimoov** : accompagnement des publics en fragilité vers la mobilité durable et autonome
- **Garages associatifs** : autoréparation, location solidaire...

Logement

- **Service d'accompagnement de Action Logement**
- **Envie** : électroménager d'occasion, **Repair Cafés** : réparation

Garde d'enfants

- Participation à une **crèche d'entreprise associative**



IV. Perspectives ouvertes par la coopération avec des structures de l'ESS et de l'inclusion

B. Panorama des bonnes pratiques de coopération avec des structures de l'ESS

5 leviers d'action pour favoriser la coopération entre l'ESS et les entreprises du BTP

**Développer l'attractivité
des métiers**

**Apprendre à se
connaître**

**Adapter son parcours
d'intégration**

**Coopérer avec l'ESS pour
soutenir son travail
d'insertion**

**Construire ensemble
des parcours adaptés**

1. Développer l'attractivité des métiers



1. Développer l'attractivité des métiers

FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS AU PLUS GRAND NOMBRE

- **Participation à des salons et événements** du secteur ou organisés par des structures d'accompagnement à la recherche d'emploi

Ex : **Octobre 2023 : semaine des métiers du BTP organisée par France Travail.** Des dizaines d'événements dans toute la France autour des métiers BTP, organisés en partenariat avec des acteurs du secteur (FNTP, FFB, CAPEB, CCCA-BTP, Constructys...) Cette opération sera renouvelée du 7 au 11 octobre 2024.

- **Participer à des actions de sensibilisation ciblées**

Ex : **Bouygues Construction** : Partenariat du réseau de femme WeLink de l'entreprise avec l'association **Elles bougent** avec pour objectif de mieux faire connaître les métiers du BTP aux lycéennes et étudiantes grâce à des témoignages d'ingénieures et techniciennes du groupe.

- **Proposer des découvertes sur le terrain** (stages de 3e, PMSMP...)

Ces stages permettent d'avoir une idée plus précises des métiers et donc de susciter/confirmer des projets professionnels. Ils permettent aussi aux entreprises de voir les personnes sur le terrain et de créer des relations de confiance propices à l'embauche.

Ex : **Collaboration entre plusieurs acteurs du BTP (Eiffage, CCCA-BTP, Unicem) et l'Epide** (réseau d'établissements pour l'insertion dans l'emploi créé en 2005 et ayant pour vocation d'accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi) : visites de chantiers, journée de découverte du BTP avec des rencontres et ateliers...

1. Développer l'attractivité des métiers

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR DIMINUER LE TURN-OVER

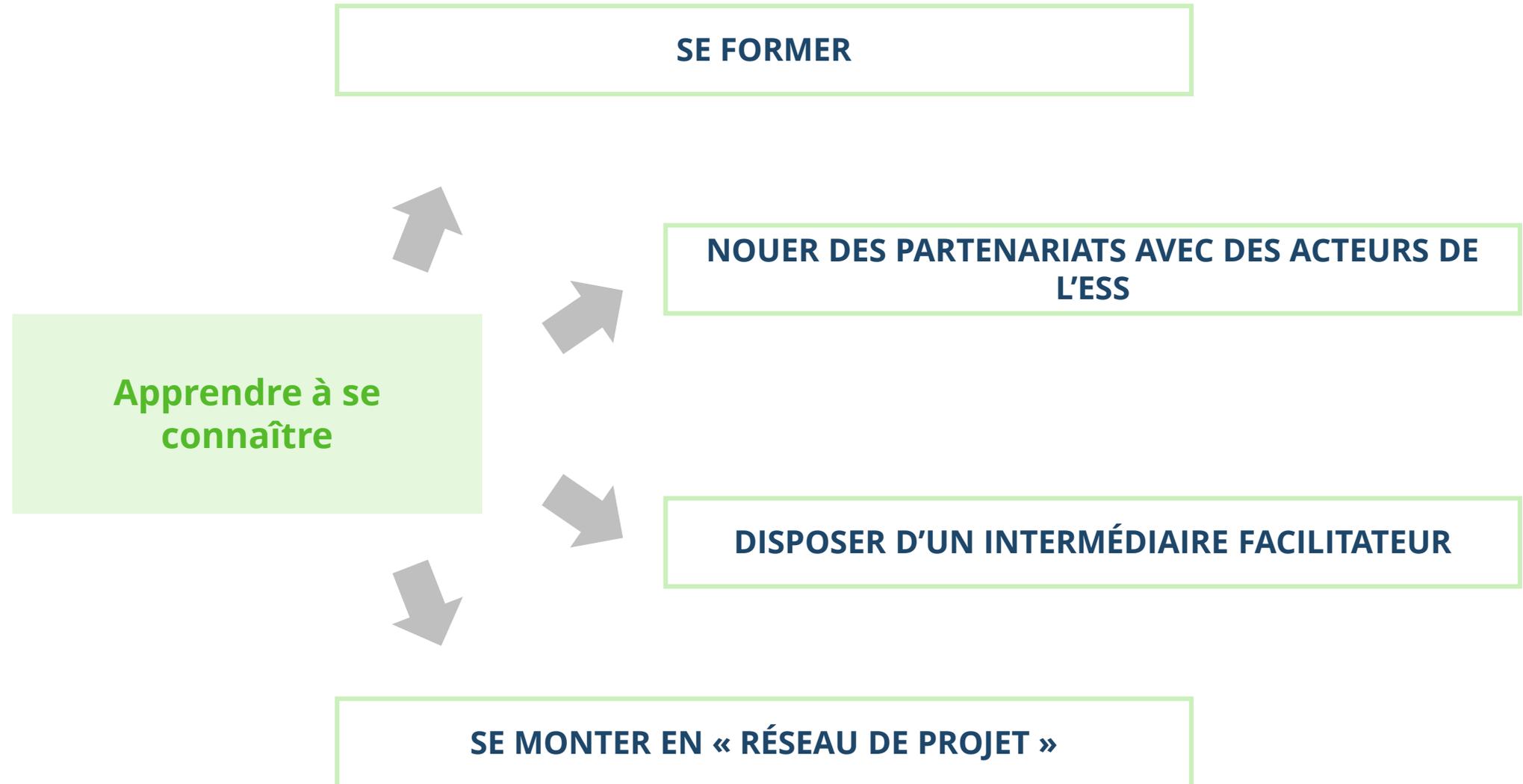
- Améliorer la santé au travail

Ex : **L'association Siel Bleu propose aux entreprises, notamment du BTP (Lafarge, Bouygues Construction, Vinci Energies)** des formations pour l'échauffement et les gestes et postures sur les chantiers et dans les usines en prévention d'accidents et de blessures.

- Améliorer la qualité de vie au travail

Ex : **Mise en place en 2018 de Harmonies, un programme d'amélioration de la qualité de vie au travail chez Bouygues Construction** : modernisation des pratiques de management, lutte contre les écarts de langage, sensibilisation interculturelle, partenariat avec un réseau de crèches...

2. Apprendre à se connaître



2. Apprendre à se connaître

SE FORMER

- **Sensibiliser ses équipes aux enjeux du recrutement inclusif.** Ne pas se limiter aux seuls dirigeants ou RH, mais cibler également les autres professionnels qui ont un rôle dans le parcours de recrutement (ex chefs d'équipe)
Ex : **Formation des Dirigeants** : le Campus de l'Inclusion, programme de formation et d'accompagnement au recrutement inclusif à destination des dirigeants/cadres dirigeants
- **Participer à des clubs d'entreprises engagés.** Ils permettent l'échange de bonnes pratiques entre pairs, l'intervention d'invités qualifiés du monde de l'inclusion...
Ex :
 - **Les entreprises s'engagent** : écosystème formé des pouvoirs publics, d'entreprises, d'acteurs de l'inclusion engagés en faveur de la cohésion sociale, dont Vinci, Bouygues Travaux publics, Gironde Travaux, GEIQ BTP...
 - **Les Entreprises pour la Cité** : plus de 200 entreprises engagées pour promouvoir le rôle des entreprises dans la transformation sociale et la réduction des inégalités, dont Bouygues Construction, Equans, KS Groupe, Léon Grosse, Saint-Gobain...
 - **Le Crépi** : clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion, initié par Eiffage
- **S'inscrire dans une démarche de label**, qui permet de se fixer des objectifs, de bénéficier d'outils, et de pouvoir communiquer sur le sujet
Ex :
 - **La Charte de la diversité (les entreprises pour la Cité)**, signée par Fayat Energie Services, Colas, Cofely Axima, Loxam, STAAT, SPIE Sud-Ouest...
 - **Le label Lucie**, en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises, obtenu par des entreprises comme Bertucelli, Nova Construction ou le Groupe Poisson
 - Intégrer une mission sociale et/ou environnementale à l'objet de son entreprise et devenir **Entreprise à Mission**, comme de nombreuses entreprises du BTP (surtout engagées sur des enjeux environnementaux pour l'instant).

2. Apprendre à se connaître

NOUER DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE L'ESS

■ Entrer en contact direct avec les structures de l'ESS

Les interlocuteurs privilégiés sont les chargés de relations entreprises ou chargés d'accompagnement des structures d'insertion. Des rencontres permettent d'**affiner la connaissance des structures ESS des métiers et des profils recherchés par les entreprises.**

Les **offres d'emploi sont ainsi directement diffusées après des personnes accompagnées** par les structures. Celles-ci auront bénéficié d'un **accompagnement à la clarification de leur projet professionnel, à la résolution de freins à l'emploi éventuels** (mobilité, problématiques familiales...) et seront ainsi **prêtes à s'investir durablement au sein des entreprises** qui recrutent.

Ex : Signature en juillet 2021 d'un **partenariat entre la FFB et l'École de la Deuxième Chance** pour favoriser l'insertion de jeunes sans qualification dans le bâtiment.

Concrètement, au travers de ce partenariat la FFB et l'E2C s'engagent à :

- ✓ De l'interconnaissance, de l'échange d'informations et de pratiques à l'échelle nationale
- ✓ Des sessions d'information et de promotion des métiers au bâtiment auprès des jeunes et des formateurs de l'E2C
- ✓ Des immersions professionnelles au sein des entreprises de la FFB
- ✓ L'accès des stagiaires à un emploi durable ou une formation en alternance au sein des entreprises de la FFB



2. Apprendre à se connaître

DISPOSER D'UN INTERMÉDIAIRE FACILITATEUR

- **S'appuyer sur les facilitateurs de clauses sociales**, dans le cadre des marchés concernés.

Plus de 400 facilitateurs partout en France fournissent un appui aux partenaires (maitrise d'ouvrage, entreprises, partenaires insertion) dans la mise en œuvre de la clause sociale.

Leur mission est notamment de conseiller les entreprises sur les modalités de recrutement de personnes éloignées de l'emploi éligibles à la clause.

Selon les cas, ils proposent un **appui à l'ingénierie d'insertion**. Ils peuvent ainsi aider à constituer des parcours longs pour que le salarié des clauses puisse bénéficier d'une **expérience riche et formatrice** et ainsi de **maximiser ses chances d'une insertion durable**, grâce à la clause sociale.

Ex : **Annuaire des facilitateurs** disponible sur le site ville-emploi.asso.fr

2. Apprendre à se connaître

SE MONTER EN « RÉSEAU DE PROJET »

■ Créer un groupe d'acteurs autour des enjeux du recrutement dans le BTP, dans une logique de consortium

Ex : « **Bâtissons nos emplois** » : Expérimentation par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis d'un Service Public de l'Insertion (SPI) dédié aux métiers de la Construction, lancée en 2021. Elle rassemble tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion, ainsi que les entreprises de la construction. Elle est animée par le CREPI IDF (Club Régionaux des entreprises partenaires de l'insertion).

Le SPI a pour objectif d'être un « guichet unique » de l'insertion dans la construction, avec une vision à 360°, permettant de fédérer tous les acteurs autour de l'objectif d'accompagner les habitants vers 500 emplois locaux pérennes. Ses actions (animées par le Crépi) sont notamment :

- Identification et animation d'une « task force » de 100 référents d'organismes locaux de l'insertion, en charge d'animer les parcours d'accompagnement des candidats (sensibilisation aux métiers, diffusion d'informations...)
- Organisation de visites d'entreprises, d'évènements publics autour du recrutement dans le BTP
- Centralisation d'offres d'emplois (avec anticipation, clarification des besoins...) et mise en correspondance, échange des acteurs concernés autour des difficultés éventuelles
- Formations vers l'emploi

... Le tout **facilité par le Crépi** : animation, organisation de projets, identification des difficultés éventuelles, sensibilisation des acteurs...

Le Département lance « Bâtissons nos emplois » pour renforcer l'insertion professionnelle des séquano-dionysien-ne-s dans les métiers de la construction

3. Adapter son parcours d'intégration



3. Adapter son parcours d'intégration

RECRUTER DIRECTEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS D'INSERTION

- Prendre l'**engagement d'ouvrir des places de l'entreprise à des personnes éloignées de l'emploi**

Ex : **Répondre à des appels d'offre avec clauses sociales**

Des clauses sociales peuvent conditionner l'attribution de marchés publics. Cela signifie que les entreprises attributaires des marchés doivent recruter des personnes éloignées de l'emploi. Elles peuvent le faire :

- par l'**embauche directe des personnes**
- par la **mise à disposition de personnel** : via des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) ou un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)
- en réalisant de la **co/sous-traitance avec une structure d'insertion**.

Plutôt qu'une contrainte, la clause doit être vue comme une **opportunité pour répondre aux problématiques de recrutement des entreprises**. Le facilitateur est à disposition pour aider l'entreprise à trouver la solution la plus adaptée et l'aider en cas de difficulté.

Ex : **Le groupe Vinci a créé ViE Insertion en 2011**. ViE se positionne comme une passerelle entre l'ESS et Vinci. Elle accompagne les filiales du groupe pour les aider à répondre à leurs contraintes et obligations légales, notamment en matière de clauses sociales. Elle intervient de la réponse à appel d'offres à la professionnalisation des bénéficiaires de clauses pour favoriser leur embauche durable.

Ex : **Programme « 15 000 jeunes talents bâtisseurs » de la FFB** : mobilisation d'une part des adhérents de la FFB pour proposer 15 000 opportunités de contrats et de stages, et d'autre part des acteurs de l'emploi publics et associatifs pour identifier les candidats.

3. Adapter son parcours d'intégration

ADAPTER SON PROCESSUS DE RECRUTEMENT ET D'INTÉGRATION

- **Adaptation des canaux de diffusion des offres d'emploi.** Selon l'étude « les métiers en tensions » de l'Observatoire des métiers du BTP, seuls 40% des entreprises publient leurs offres (ex sur Pôle Emploi). Cela peut empêcher certains publics de connaître les besoins de recrutement
Ex : **Diffuser ses offres d'emplois aux acteurs publics et associatifs de l'inclusion** : Mission locales, chargés de relation entreprises de structures d'insertion partenaires...
- **Expérimentation de modalités alternatives de recrutement**
Ex :
 - **Speed networking et recrutement sans CV**
 - **Horizon de BimBamJob** : outil de recrutement dédié aux publics éloignés de l'emploi, soutenu par la fondation Vinci pour la cité
- **Adapter son parcours d'intégration**
Ex :
 - **Mas Bat**, entreprise générale du bâtiment dans l'Essonne, accueille et forme des personnes éloignées de l'emploi. L'activité est organisée de manière à permettre la montée en compétences en interne, dans un esprit de compagnonnage.
 - **NGE** : dans le cadre d'un programme d'intégration professionnelle de personnes réfugiées (Hope) en 2020, des tuteurs en entreprise s'assurent de la bonne intégration des personnes dans l'entreprise.
Depuis NGE a également créé « **Dès Demain** », une entreprise de travail temporaire d'insertion afin de continuer à agir pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

4. Coopérer avec l'ESS pour soutenir son travail d'insertion



POURQUOI ?

Plus de 120 structures de l'Inclusion (entreprises d'insertion, entreprises adaptées...) interviennent dans l'univers du BTP en Ile-de-France.

Leurs salariés découvrent durant leur parcours l'univers et les métiers du BTP, et certains **élaborent alors un projet professionnel en lien avec le BTP**. De plus, leur travail au sein de la structure leur permet de **développer des compétences qui seront des atouts pour candidater dans des entreprises de BTP**.

Coopérer avec ces structures en leur apportant donc un volume d'affaire ou en les aidant financièrement dans le cadre de subventions **leur donne la possibilité de recruter des personnes éloignées de l'emploi et de leur proposer un parcours d'insertion**, qui pourra mener une partie de ces personnes à postuler dans des entreprises du BTP.

Coopérer avec l'ESS pour
soutenir son travail
d'insertion



MÉCÉNAT FINANCIER



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

4. Coopérer avec l'ESS pour soutenir son travail d'insertion

MÉCÉNAT FINANCIER

▪ Soutenir financièrement des structures d'insertion qui interviennent dans des activités en lien avec le BTP

Ex : **La Fondation SPIE Batignolles et Saint-Gobain sont par exemple mécènes des Compagnons Bâtisseurs** . Les Compagnons Bâtisseurs est une association implantée dans 13 régions et qui accompagne des personnes fragiles dans la rénovation ou la construction de leur logement, via :

- L'amélioration de l'habitat en accompagnant des chantiers d'auto-réhabilitation ou d'auto-construction
- Le développement de réseaux d'entraide de proximité (ateliers et animations collectives)
- L'insertion par l'activité économique dans le secteur du bâtiment (chantiers d'insertion et chantiers de formation)
- L'accueil de jeunes volontaires et de bénévoles

Ex : **La Fondation Vinci pour la Cité soutient des projets d'insertion**, dont certains sont liées au BTP, par exemple Bati Action en Gironde. Bâti Action est un chantier d'insertion dans le secteur du bâtiment.

4. Coopérer avec l'ESS pour soutenir son travail d'insertion

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

■ Co/Sous-traitance industrielle

Ex : **L'Entreprise d'Insertion Bati're à Paris** intervient sur des chantiers de second œuvre : plomberie, isolation thermique, revêtements...

→ Les structures inclusives pouvant répondre aux besoins de co-traitance ou de sous-traitance dans le BTP peuvent être identifiées et contactées grâce au Marché de l'inclusion : [Le marché de l'inclusion \(beta.gouv.fr\)](https://beta.gouv.fr)



A noter que **de nombreuses structures de l'ESS se sont positionnées sur le bâtiment durable**. Or, le développement des exigences des marchés en la matière pousse les entreprises du BTP à faire également évoluer leurs pratiques. Ces structures de l'ESS sont donc un vivier de candidats intéressants. Citons l'entreprise d'insertion APIJ (93), engagé dans le bâtiment durable depuis les années 2000.

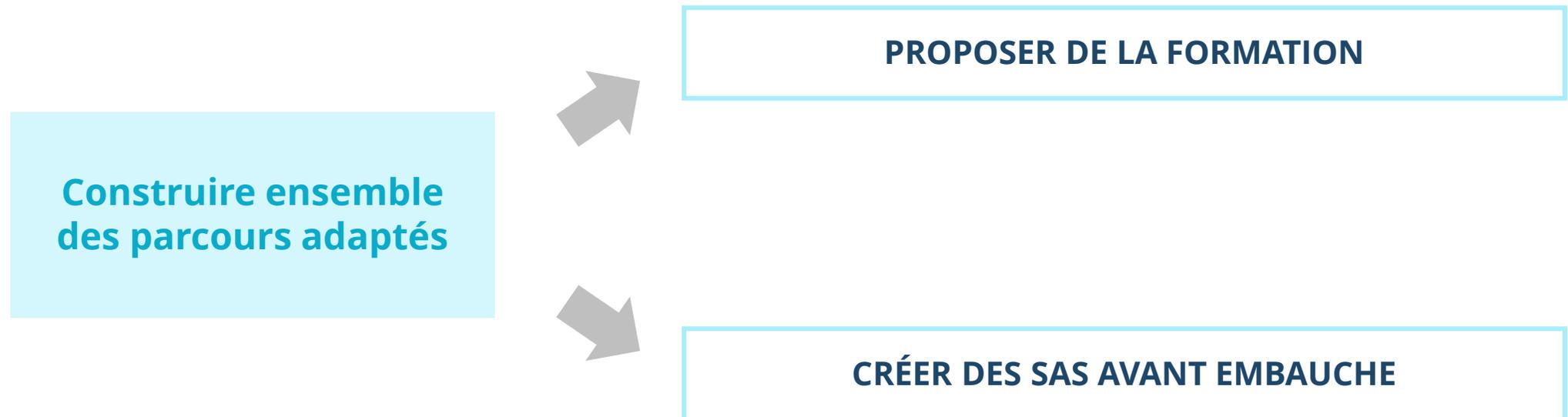
■ Recourir aux autres services des structures de l'Inclusion en lien avec les chantiers

Ex : **Réemploi : récupération et valorisation des déchets de chantiers par la structure d'insertion Trivel**

Trivel est un projet né à Rennes de la collaboration entre Legendre, Veolia et Envie (groupe d'insertion). La structure propose le tri des déchets de chantiers BTP, réalisé par des personnes en parcours d'insertion.

Ex : **L'Entreprise d'Insertion LIVA**, co-crée par Vinci et par le groupe d'insertion Ares est spécialisée dans la logistique de chantier et intervient sur plusieurs chantiers majeurs en Ile-de-France (voir page 54).

5. Construire ensemble des parcours adaptés



5. Construire ensemble des parcours adaptés

PROPOSER DE LA FORMATION

- **Proposer des contrats d'alternance**

Ex : **S'informer sur les aides disponibles** : Plateforme 1 jeune 1 solution, correspondant BTP France Travail, facilitateur des clauses sociales de son marché...

- **Adhérer à un GEIQ**

Un GEIQ est un collectif d'entreprises qui organisent des parcours d'insertion et de qualification pour des personnes éloignées de l'emploi. Concrètement, le GEIQ propose des parcours d'alternance aux personnes qu'il accompagne, avec mise à disposition à ses adhérents au sein de leurs chantiers. Un suivi du développement des compétences et de l'intégration, ainsi qu'un accompagnement social sont également réalisés.

Ex : **Une centaine d'entreprises du BTP sont adhérentes au GEIQ IDF**. Citons GTM, Eiffage Construction, Colas, SPIE, Sogea...

En 2023, il y avait 52 GEIQ BTP en France répartis sur 98 implantations avec plusieurs milliers d'entreprises adhérentes et de contrats signés. Les principaux métiers auxquels ces GEIQ forment sont : coffreur.se bancheur.se, maçon.ne et ouvrier.e VRD

- **Intégrer des actions de formation dans le parcours de recrutement**

Ex : **POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective)** : ce dispositif permet de former des demandeurs d'emploi en fonction des besoins identifiés par la branche professionnelle et avec l'appui de l'opérateur de compétences (OPCO) Constructys. Ces personnes pourront ensuite être intégrées dans les entreprises. A titre d'exemple, Constructys a financé la formation de 1 763 demandeurs d'emploi en POEC en 2020. 60% des participants ont accédé ensuite à un emploi.

5. Construire ensemble des parcours adaptés

CRÉER DES SAS AVANT EMBAUCHE

Pour permettre à la personne de développer ses compétences et son réseau professionnel, ainsi que de faire ses preuves sur le terrain.

- **Choisir un prestataire d'intérim lié à l'inclusion**

Les ETTI (entreprises de travail temporaires d'insertion) et les EATT (entreprises adaptées de travail temporaire) sont des entreprises d'intérim qui recrutent des personnes éloignées de l'emploi et qui leur offrent un parcours vers l'emploi durable. Ainsi, les personnes sont mises à disposition chez des clients, tout en bénéficiant d'un **accompagnement**, voire d'un **parcours de formation** adapté à la personne et aux besoins de l'entreprise. A l'issue de leur parcours, elles peuvent s'appuyer pour leur insertion durable sur leur motivation éprouvée, un projet professionnel approfondi et une expérience solide en entreprise.

Ex : **L'ETTI Janus (groupe Vitamine T)** réalise une grande partie de son chiffre d'affaire dans le BTP, avec des clients comme Vinci, Ramery, Rabot Dutilleul... Comme d'autres ETTI, Janus peut proposer à ses collaborateurs de signer des **CITI** (contrat d'insertion Professionnelle Interimaire) qui offrent plus de visibilité et de stabilité. De plus, Janus monte régulièrement des **parcours adaptés aux besoins des entreprises, en intégrant notamment des formations (ex français, mais aussi formations métiers)**.

- **Proposer des PMO (Prêt de Main d'Œuvre à but non lucratif)/Contrats Passerelles**

Un salarié d'une structure d'insertion est détaché pendant une période donnée et pour une mission donnée dans une entreprise. Il continue à bénéficier de l'accompagnement de la structure d'insertion. Cette période est une sorte de **pré-embauche**, qui permet à l'entreprise de tester le salarié sur ses compétences et non son CV, dans l'optique d'un recrutement.

5. Construire ensemble des parcours adaptés

→ Des parcours à construire en fonction des besoins des entreprises

Afin de lutter contre les difficultés à recruter sur leurs métiers en tension, de nombreuses entreprises développent des programmes ad hoc en partenariat avec l'ESS.

Ces programmes peuvent combiner plusieurs éléments cités dans ce benchmark, selon les besoins identifiés.

Ex : **Le programme Hope (hébergement, orientation et Parcours vers l'Emploi) est un dispositif gouvernemental déployé par l'AFPA depuis 2016.** Il vise à favoriser l'intégration de réfugiés dans la société et leur insertion dans l'emploi.

Une promotion a par exemple eu lieu en juillet 2021 à Nîmes, vers le métier de Canalisateur

Partenaires du projet : l'Afpa, Pôle Emploi, l'OFII, les GEIQ 30 et 34, l'OPCO Constructys et la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP), et de nombreuses entreprises

Contenu du programme :

- Durant 4 mois : POEC durant laquelle ils suivront une **qualification en français** et un **stage d'immersion** en entreprise
- Puis durant 1 an : **formation en alternance** pour le Titre Professionnel Canalisateur
- Des **rencontres professionnelles** et du **tutorat**
- Des **entreprises partenaires mobilisées pour l'embauche à l'issue du parcours** des membres de la promo

Les structures de l'ESS sont à la disposition des professionnels du BTP pour étudier avec eux leurs problématiques et co-construire des solutions adaptées à leurs besoins.

Pour aller plus loin, le modèle de joint-venture sociale

CO-CRÉER UNE STRUCTURE D'INSERTION

Une Joint-Venture Sociale est une entreprise portée par un opérateur privé « classique » et une **association** et reposant sur 3 piliers :



1. Des actionnaires complémentaires

Une entreprise qui intègre des actionnaires complémentaires (opérateurs privés et associations) qui combinent des **expertises métier, business, entrepreneuriale et sociale**



2. Une entreprise à but social

Un projet qui révèle les talents et les capacités du plus grand nombre et permet à chacun de **retrouver autonomie et dignité par le travail**



3. Un modèle économique

Une entreprise avec des **activités économiques rentables et pérennes**

L'exemple de Liva, une joint venture sociale co-créeée par Vinci et le Groupe Ares (groupe d'insertion)

Créée en 2018, cette structure a pour objectif de fournir des prestations de **logistique de chantier**, tout en **accompagnant des personnes éloignées de l'emploi vers l'insertion durable**. Vinci apporte son expertise dans le champ de la construction, et Ares son savoir-faire dans l'insertion socio-professionnelle.

130 personnes sont accompagnées chaque année, avec un taux de 70% de sorties positives.

Le fait d'évoluer dans la logistique de chantier offre une **découverte du secteur de la construction** et le **développement** de **compétences transférables**. L'accompagnement socio-professionnel réalisé en parallèle de l'activité professionnel permet de **lever les freins à l'embauche** (apprentissage du français, problématiques de mobilité...) et de **consolider le projet professionnel**.

Pour les salariés qui développent un projet dans le bâtiment, côtoyer au quotidien les équipes de Vinci et des autres entreprises est **générateur d'opportunités d'embauche** dans un secteur où la rencontre et la confiance est centrale pour le recrutement.

L'exemple de Liva, une joint venture sociale co-créeée par Vinci et le Groupe Ares (groupe d'insertion)



Groupe d'Insertion par l'activité économique en Ile-de-France



Groupe mondial intervenant dans la construction, l'énergie et les Concessions

Une dynamique d'intérêts partagés...

Développer ses activités d'insertion dans des secteurs porteurs en termes d'activité et d'employabilité

- Difficultés de recrutement
- Professionnaliser la logistique sur chantier
- Fondation Vinci pour la Cité : développer un nouvel engagement concret pour l'insertion dans le BTP

...et d'engagements de chacun

- 51% du capital
- Expertise insertion socio-professionnelle
- Expertise création de JVS

- 49% du capital
- Expertise construction

Co-créeation d'une JVS



- Entreprise d'insertion créée en 2018
- Activité de logistique de chantier
- Plus de 45 salariés en insertion



Annexe

Bibliographie

France Travail :

- Eclairage - Secteur construction : Bâtiment et Travaux Publics dans les Hauts-de-France

INSEE :

- Tableau de bord de l'économie française – Construction
- Nomenclature d'Activités et de produits Françaises - Construction

Fédération française du bâtiment :

- Métiers du bâtiment
- Tendances récentes du bâtiment - Mars 2024
- Fédération Française du Bâtiment Grand-Paris Ile-de-France
- Envolée des prix sur les matériaux - Etat des lieux et conséquences
- Le bâtiment en chiffres - 2023

Fédération nationale des travaux publics :

- Les métiers des TP
- Conjoncture | FNTF
- Recueil statistique 2022
- Les travaux publics s'engagent pour le climat

Alternatives économiques :

- Comment le BTP doit s'adapter pour dépasser la crise | Alternatives Economiques

Batiweb :

- Les tendances économiques du BTP pour 2024

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires :

- Construction et performance environnementale du bâtiment
- Décarbonation de l'aménagement
- La lutte contre l'étalement urbain

Observatoire des métiers du BTP :

- Les enjeux et défis du BTP
- Les mutations dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics - 2021

France Stratégie & DARES :

- Les métiers en 2030
- Métier 2030 - Synthèse 2022

Ipsos :

- Les métiers du bâtiment : entre optimisme économique et déficit d'attractivité

Crit :

- Les chiffres clés du BTP en France ! - Crit-Job



Merci.

